

Alpes 1 : Joël Giraud présente une trentaine de recommandations pour la montagne en 2030

21 Février 2024



© Nino Dalbera

POLITIQUE/ Dans son rapport, le député des Hautes-Alpes propose des mesures à prendre sur le logement, les transports, l'eau et les stations de ski

- Alpes du Sud -

Joël Giraud, le député des Hautes-Alpes s'apprête à présenter son rapport sur la montagne pour 2030. Il a été commandé par la première ministre de l'époque Élisabeth Borne. Dedans, on n'y retrouve une trentaine de mesures concernant le logement, les transports, l'eau ou encore la neige qui manque en ce moment dans les stations. Le député classe, les stations en trois catégories : celles qui doivent renoncer au ski dans les prochaines années ; celles qui doivent renoncer à des agrandissements et réduire leur domaine d'ici 2030 ; et enfin celles de haute altitude ou en zone fraîche, qui pourraient survivre après 2050. Arrêter le ski oui, mais pour faire quoi ? C'est la question qui hante les stations. Joël Giraud propose de se tourner vers des modèles économiques plus durables, qui, comme en Autriche ou en Slovénie, s'appuient sur les ressources de la montagne.

"Nous avons du travail à faire sur ce plan. Dans les Hautes-Alpes, il n'y a pas beaucoup de AOP." J. Giraud, député des Hautes-Alpes

Le député salue le bleu du Queyras et la tomme du Champsaur en est aux prémices. « *Ces exemples sont excellents et car ils permettent aux agriculteurs de vivre de leurs propres revenus.* » À côté de l'agriculture, le bois sur lequel le député compte beaucoup notamment sur le bassin embrunais avec l'école du bois.

"Nous n'avons pas assez de personnes formées sur le secteur au niveau CAP ou au niveau ingénieur." J. Giraud, député des Hautes-Alpes

Selon le député, le massif forestier dans toute la montagne française est le plus important d'Europe. "Pourtant, nous sommes le dernier pays d'Europe en termes d'exportation et de plus-value. C'est toute cette économie qu'il faut changer." indique Joël Giraud.

Créer une taxe sur l'eau en aval pour l'amont

Autre point important pour le député, la gestion de l'eau qui est bousculée par le changement climatique elle aussi. Le député souhaiterait créer une solidarité amont aval. Il explique que les collectivités de montagne doivent faire face "*aux changements de leur économie*" et en même temps se protéger "*contre les inondations*".

"On ne peut pas continuer avec un système où chaque intercommunalité est indépendante au niveau de ses financements pour protéger des villages entiers. Il va falloir qu'il y ait une solidarité. C'est-à-dire que sur la chaîne Durance Verdon jusqu'à la métropole d'Aix-Marseille, nous ayons des financements qui viennent de ses métropoles et des contribuables." J. Giraud, député des Hautes-Alpes

Cet apport financier de l'aval permettrait de pérenniser la gestion de l'eau de la montagne « *parce que sans cela, à chaque fois qu'il va y avoir un incident, il va y avoir une eau non potable dans les bassins en aval.* » Le député explique que cette solidarité, qui n'existe pas à l'heure actuelle, doit se mettre en place pour que la montagne « *continue à jouer son rôle de pourvoyeur en eau* »

Moratoire sur le logement et développement des lignes ferroviaires

Enfin, dans son rapport, le député se penche sur la question du logement et souhaite un moratoire. « *Nous devons rénover plutôt que construire.* » indique-t-il. Le député de la majorité présidentielle souhaite également qu'il y ait plus de train dans les montagnes (tgv ou trains de nuit), pour réduire la part de CO2 émise par les transports.

N. Dalbera